

Paris, le 9/12/2009

*Extrait du procès-verbal du Conseil Scientifique de l'UFR STEP
du mercredi 9 décembre 2009*

Le Conseil Scientifique de l'UFR STEP s'est réuni le mercredi 9 décembre 2009 pour arrêter ses propositions sur le périmètre des comités de sélection pour les deux concours ouverts à l'UFR STEP à l'occasion de la campagne emploi 2010.

Le conseil propose que le comité de sélection pour le concours de Maître de conférences en Géodésie/Télédétection soit composé de 6 membres internes (3 rangs A et 3 rangs B), et 6 membres externes (3 rangs A et 3 rangs B), soit 12 membres.

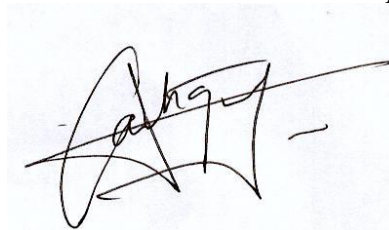
Le conseil propose que le comité de sélection pour le concours de Professeur sur la thématique des écoulements gravitaires soit composé de 4 membres internes (de rang A), et de 4 membres externes (de rang A), soit 8 membres.

Le conseil recommande que des noms de membres susceptibles de faire partie de ces comités de sélection soit suggérés au président du CS par les personnalités suivantes :

- les responsables des équipes de recherche associées à l'UFR
- les responsables des cycles d'enseignement L, M et D
- les directeurs de l'UFR et de l'UMR

Le conseil prêterait une attention particulière à l'équilibre hommes/femmes dans les comités, dans la mesure des possibilités offertes par le vivier de spécialistes potentiels.

Le Président du Conseil Scientifique,



P. Cartigny.